

la province, ni prendre en considération certaines résolutions que nous ont transmises nos confrères protestants.

Ces questions et d'autres sont remises à une prochaine réunion.

Et la séance est levée.

NAP. BRISEBOIS,
Secrétaire.

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

La Dictée

DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ORTHOGRAPHE

M. Payot, inspecteur d'académie à Privas, a publié dans la *Revue universitaire* (1) un très intéressant article contre l'usage que l'on fait habituellement de la dictée pour l'enseignement de l'orthographe à l'école primaire. Plus récemment, dans la *Revue pédagogique* (2), M. Carré, adoptant le raisonnement de M. Payot, apporte aux conclusions pratiques de son collègue de l'Ardèche, très fortes déjà par les données scientifiques qui les accompagnent, l'appui de son expérience si sûre et si universellement reconnue.

Nos instituteurs, avides de mieux faire, s'enthousiasment aisément pour les méthodes nouvelles ; mais certains d'entre eux, souvent les meilleurs parmi les plus jeunes, sont naturellement conduits à forcer les indications qu'on leur donne. Croyant qu'il importe, pour mettre en relief l'originalité des procédés modernes, de faire table rase de la routine ancienne, ils risquent de s'égarer au détriment de la régularité, de la rapidité même des progrès de leurs élèves.

Certes, je reconnais, avec MM. Carré et Payot, que l'on use assez mal de la

dictée dans un trop grand nombre d'écoles, et qu'une analyse scientifique des phénomènes de la mémoire conduit, d'une manière indiscutable, à signaler d'abord les points faibles d'un enseignement routinier, à indiquer ensuite avec précision la méthode qui devra guider l'instituteur dans ses exercices journaliers. Cependant je crains qu'un grand nombre de maîtres dociles ne retiennent, comme des préceptes ayant force de loi ou tout au moins comme des théorèmes, les maximes suivantes, qui sont présentées en bonne lumière dans les articles de MM. Carré et Payot et qui, pour un lecteur superficiel, semblent les résumer :

"Aujourd'hui je suis presque tenté de croire que si nos enfants apprennent l'orthographe, ce n'est pas *par* la dictée, mais *malgré* la dictée." (Payot, *loc. cit.*)

"En tout cas, si l'on combat en partie (par les corrections de dictée) les souvenirs visuels défectueux, on ne fait rien pour détruire le souvenir graphique vicieux, et c'est lui qui conduit la main... De sorte que le maître enseigne plutôt l'incorrection orthographique que l'orthographe ; le maître est très souvent un professeur de fautes d'orthographe." (Payot, *ibid.*)

"La dictée n'est peut-être pas le meilleur moyen à employer pour enseigner l'orthographe ; il y en a sans doute d'autres qui seraient plus prompts, plus sûrs et plus efficaces." (Carré, *loc. cit.*)

"On n'a pas assez remarqué que si la dictée est à sa place dans un examen où il s'agit de constater ce qu'un élève sait en orthographe, elle convient certainement moins dans une classe comme exercice préparatoire... Que de loin en loin le maître fasse une dictée d'orthographe à ses élèves, rien de mieux ; mais que cette vérification ait lieu presque tous les jours, et pendant toute la durée de la scolarité, voilà ce qui ne se comprend plus." (Carré, *ibid.*)

(1) 15 juin 1896.

(2) Novembre 1896.